

**MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS**

Arrondissement de Lens

Annay, le 07 mai 2026



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE  
CONSEIL MUNICIPAL D'ANNAY  
DU 30 AVRIL 2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni le trente avril deux mille vingt-six à dix-huit heures à la salle Brassens.

**Etaient présents** : M.M. David KUSNIREK - Annick DUSSOSSOY - Pascal BONARDEL - Sylvie TOURNEMINE - Sullivan SAMBON - Lucienne PENOT - Mathieu APRILE - Myriam CARTON - Nadine LEROY - Hervé BILLET - Véronique GOUSSEN - Eric MARTIN - Sabrina AIT KEDDOUR - Bruno PRZYBYSZ - Martine DELACOURT - Céline LENTREMY (arrivée en cours de séance) - Anthony FELGUEIRAS - Pascal LESIRE - Magalie DESCAMPS - Jean-Claude HOFFMANN - Brigitte CARLIER - Pascal CAMPTEL

**Etaient excusés** : MM. Christophe TOURNEMINE (pv. à Sylvie TOURNEMINE) - Thomas RIVIERE - Céline LENTREMY (pv. à Sullivan SAMBON jusqu'à son arrivée) - Béatrice BOCHU (pv. à David KUSNIREK) - Cassandra GUILMAIN (pv. à Mathieu APRILE) - Hélène CRETEUR (pv. à Magalie DESCAMPS)

**Etaient absents** : /

~\*~\*~\*~\*

La séance ouverte, Monsieur le Maire remercie les conseillers d'avoir accepté un déplacement de la réunion à la salle Brassens pour davantage d'inclusion des membres empêchés d'aller à l'étage de la mairie, en attendant l'ascenseur qui est prévu cette année.

Monsieur Mathieu APRILE est désigné en qualité de secrétaire de séance et fait l'appel.

De cette réunion sont extraits les points principaux qui ont été abordés.

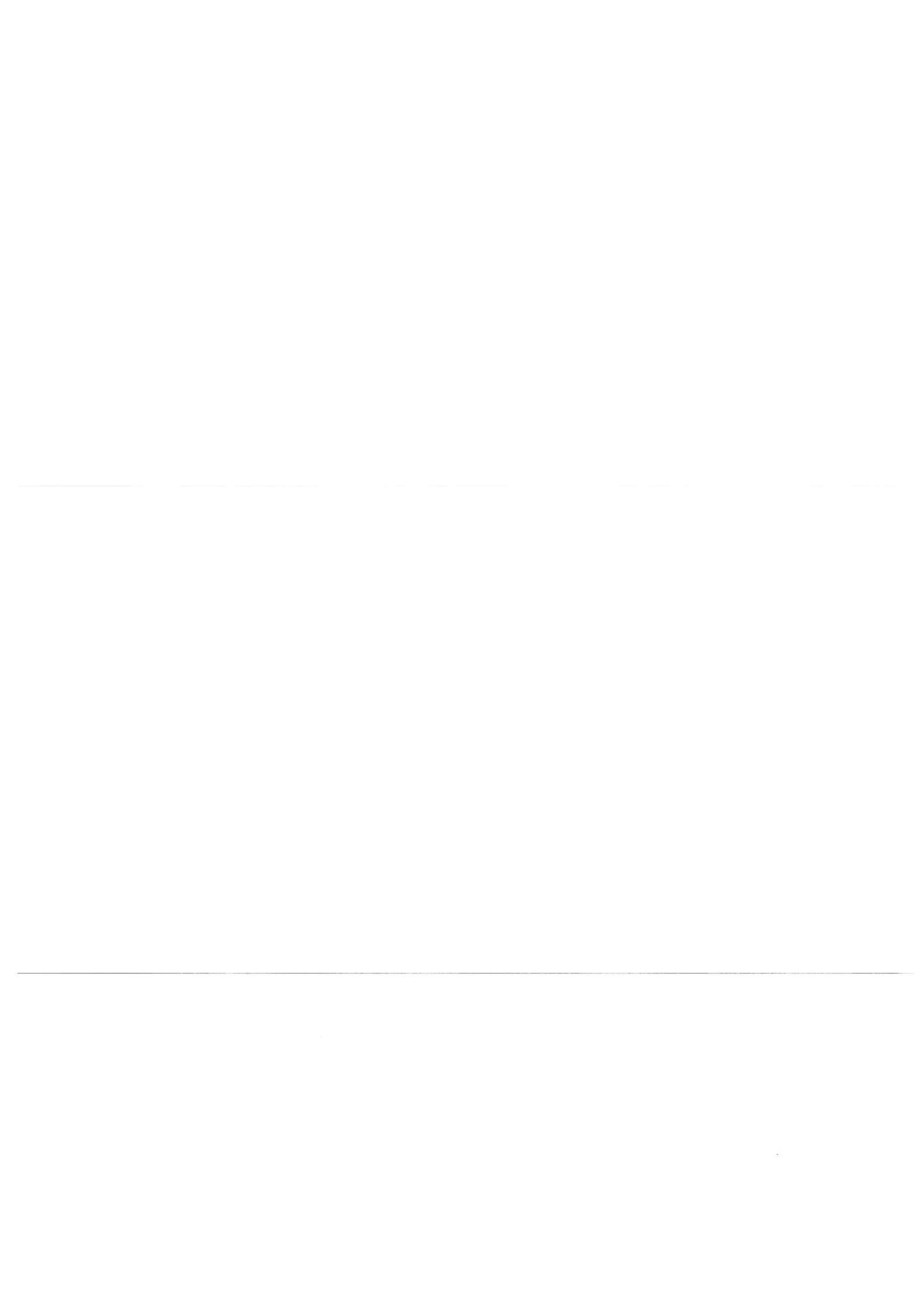
Concernant la validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2026, Monsieur HOFFMANN remarque qu'il n'a pas été mentionné dans celui-ci l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Péri-Curie que Madame DESCAMPS avait mentionnée dans son intervention. Monsieur le Maire fait approuver cet ajout. Le compte-rendu de la séance de conseil du 29 mars 2026 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

**1- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal**

Monsieur le Maire propose que le nombre de membres qui composent les commissions municipales passe de 7 à 8. Monsieur HOFFMANN indique qu'il avait prévu de faire la même demande, au vu de la délibération suivante proposant une constitution des commissions municipales à 8 membres.

Il propose par ailleurs qu'un membre de chaque opposition soit représenté dans toutes les commissions.

Monsieur le Maire informe avoir reçu les candidatures de chaque groupe politique pour la composition des commissions et que ce point sera abordé dans la suite du conseil.



Taxes	Taux année N-1	Taux année en cours	Bases prévisionnelles 2026	Produit attendu 2026
Habitation	18,03	18,03	94 600	17 056 €
Foncière bâtie	42,90	42,90	3 859 000	1 655 511 €
Foncière non bâtie	60,18	60,18	22 300	13 420 €

Le conseil municipal, actant de la revalorisation forfaitaire des bases fiscales annoncée par le gouvernement à 0,8 %, approuve à l'unanimité cette proposition.

#### 7- Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2026

Monsieur BONARDEL explique que la nomenclature comptable M57 permet de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des dépenses de personnel. Cette faculté évite de convoquer le conseil municipal pour délibérer sur des mouvements nécessaires au bon fonctionnement des services. Le conseil municipal autorise, à la majorité les virements de crédits tels que décrits.

Votes pour : 21

Vote contre : 1 (MM. CAMPEL)

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### 8- Adoption du budget primitif - Année 2026

Madame LENTREMY rejoint l'assemblée.

Monsieur BONARDEL explique qu'il s'agit d'un budget de transition et qu'il a eu très peu de temps pour le réaliser. Il déplore que le budget ne fût pas entré dans le logiciel avant l'arrivée de sa majorité au pouvoir et les explications de la DGS à ce sujet, l'informant que le budget avait été préparé comme à l'habitude sur des fichiers Excel.

Monsieur HOFFMANN fait remarquer que le budget 2026 n'est pas équilibré, à contrario de ce que prévoit le règlement municipal plutôt voté.

Monsieur BONARDEL explique qu'il vaut mieux voter un budget en suréquilibre plutôt qu'un budget équilibré mais insincère : suréquilibre n'est pas déséquilibre, tout est légal.

Monsieur HOFFMANN ne trouve pas les 103 622€ annoncés pour l'acquisition de véhicules dans le budget présenté.

Monsieur BONARDEL prend note et explique que le délai laissé pour la préparation budgétaire peut avoir entraîné des oublis qui seront rectifiés.

Monsieur HOFFMANN demande où se trouvent le coût des travaux de mise en accessibilité de la mairie.

Monsieur CAMPEL conforte la demande de Monsieur HOFFMANN : ces travaux avaient été présentés lors du débat d'orientation budgétaire, il ne les a pas retrouvés non plus.

Monsieur BONARDEL indique qu'on les retrouve à l'opération 32 et dans une partie en restes à réaliser.

Monsieur HOFFMANN demande à quoi vont servir les 598 586 € de dépenses nouvelles d'équipement.

Monsieur BONARDEL répond qu'il s'agit d'un budget de transition et que la majorité municipale va y réfléchir : les dépenses se programment et s'étudient, son groupe va prendre le temps d'étudier ce qui sera engagé sur la durée du mandat. La priorité sera donnée aux écoles Pantigny et Curie.

Monsieur HOFFMANN annonce que la majorité sortante a laissé un beau matelas à la majorité entrante pour les années futures.

Monsieur BORNARDEL l'en remercie.

Monsieur HOFFMANN questionne sur l'augmentation des charges de personnel et sur le delta entre un agent de catégorie B et celui de catégorie A.

Monsieur BONARDEL répond qu'il n'y a qu'à ANNAY qu'on a un directeur de service de catégorie B comparativement aux communes de mêmes strates.

L'assemblée adopte le budget primitif 2026 à la majorité.

Vote pour : 21

Vote contre : 5 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER - CAMPEL)

#### 9- Subventions aux associations annaysiennes pour l'année 2026

Monsieur HOFFMANN quitte le conseil car est intéressé par cette délibération au titre de son mandat associatif au sein du bureau de la Compagnie de l'Artois.

Madame PENOT explique que la commune apporte son soutien financier en direction des associations dans des secteurs aussi divers que la jeunesse, le sport, la culture, la mémoire, la solidarité. Elle propose le versement des subventions suivantes :

Association	Subvention 2026
Annay Badminton Club	700,00 €
Annay Disc Golf	500,00 €
Annay futsal loisir	250,00 €
Annay sous Lens Judo 62	500,00 €
Ayama	800,00 €
Boxing Club Ring	750,00 €
Club de l'amitié	300,00 €
Cyclo Club Annaysien	800,00 €
Football Club Annay	9 000,00 €
IDEAL Pétanque	750,00 €
La Fraternelle	300,00 €
Les Jardins d'Annay	300,00 €
Les Phénix	500,00 €
Tennis de table Albert Annay	250,00 €
Wild Tradi Country	300,00 €
Amicale des communaux	1 000,00 €
Anciens combattants	200,00 €
APE Péri Curie	300,00 €
Cercle laïque mixte	500,00 €
Club Féminin	300,00 €
Compagnie de l'Artois	1 500,00 €
Ecole de Musique	4 000,00 €
Harmonie La Renaissance	4 000,00 €
Médailleurs du travail	500,00 €
Mémoire et Racines	300,00 €
Opération jeunes en action	300,00 €
Souvenir Français Annay/Vendin	500,00 €

Monsieur le Maire rappelle que les subventions seront versées en une seule fois, à la condition que les dossiers de demande transmis en mairie soient complets. L'assemblée adopte à l'unanimité le versement des subventions sus-rappelées.

#### **10- Subvention au collège Victor Hugo de Harnes**

Le conseil autorise, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 150,00 € au collège Victor Hugo de Harnes pour la réalisation d'un rallye d'anglais qui va concerner les CM2/6<sup>ème</sup> et permettant de couvrir les frais engagés pour l'accueil des élèves annaysiens concernés.

#### **11- Subvention au CCAS - Année 2026**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les membres nommés par le Maire suite à un appel à candidature auprès des associations sont : Mme LAMAND, présidente de l'association Brisons les Silences, Osons ; Yann MAYEUX, Directeur du Pôle Logement de l'APSA ; Cathy EVATORE, présidente du Secours Populaire Français section de Annay ; Audrey LEFEBVRE, secrétaire de l'association AZUR ; Nicole BROSS et Reynald GIGLIOTTI, tous deux annaysiens et dont les activités professionnelles passées leur donnent toute légitimité pour y siéger. Il annonce que le premier conseil d'administration du CCAS s'est réuni cet après-midi et que Mme DUSSOSSOY a été élue vice-présidente. Il la félicite et lui passe la parole.

Madame DUSSOSSOY propose le versement d'une subvention d'équilibre de 50 000€ au CCAS, qui est autorisée à l'unanimité par l'assemblée.

#### **12- Dispositif jeunes en ville**

Monsieur SAMBON propose l'ouverture de 24 places pour que les jeunes annaysiens puissent bénéficier d'un job d'été à hauteur de 35 h réparties sur 1 ou 2 semaines. Le Conseil autorise à l'unanimité ce recrutement en

précisant que les jeunes seront rémunérés sur la base de l'indice brut correspondant au premier échelon (indice 367).

### **13- Commission d'appel d'offres**

MM. LENTREMY et DELACOURT sont désignées assesseurs par l'assemblée. Elles forment, avec Monsieur APRILE, secrétaire de séance, le bureau permettant l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres. Le vote a lieu à scrutin secret, à la proportionnelle et au plus fort reste. Monsieur HOFFMANN questionne sur les seuils des marchés publics qui feront se réunir la commission. Monsieur BONARDEL informe qu'il est de 216 k€ Hors Taxe pour les marchés de fournitures et services et de 5,404 k€ Hors Taxes pour les marchés de travaux et contrats de concessions.

Sont proclamés élus les membres titulaires et suppléants suivants :

<b><u>Membres titulaires</u></b>	<b><u>Membres suppléants</u></b>
Pascal BONARDEL	Martine DELACOURT
Eric MARTIN	Myriam CARTON
Véronique GOUSSEN	Hervé BILLET
Lucienne PENOT	Sylvie TOURNEMINE
Jean-Claude HOFFMANN	Brigitte CARLIER

### **14- Formation des commissions municipales**

Les groupes politiques ont fait parvenir leurs candidats avant le conseil municipal.

Sont élus à bulletin secret et par 26 voix sur 26 les membres du conseil suivants au sein des différentes commissions :

#### **Finances-Personnel**

David KUSNIREK	Pascal LESIRE
Pascal BONARDEL	Hélène CRETEUR
Christophe TOURNEMINE	Jean-Claude HOFFMANN
Sabrina AIT KEDDOUR	Pascal CAMPEL

#### **Urbanisme- Aménagements- Activité économique-Sécurité**

David KUSNIREK	Sylvie TOURNEMINE
Mathieu APRILE	Brigitte CARLIER
Véronique GOUSSEN	Jean-Claude HOFFMANN
Bruno PRZYBYSZ	Pascal CAMPEL

#### **Action sociale-Solidarité-Handicap-Logement-Habitat**

David KUSNIREK	Martine DELACOURT
Pascal LESIRE	Céline LENTREMY
Sylvie TOURNEMINE	Magalie DESCAMPS
Annick DUSSOSSOY	Brigitte CARLIER

#### **Enfance-Jeunesse-Vie associative-Sports-Culture-Fêtes**

David KUSNIREK	Pascal LESIRE
Sullivan SAMBON	Eric MARTIN
Sabrina AIT KEDDOUR	Magalie DESCAMPS
Myriam CARTON	Hélène CRETEUR

### **15- Commission communale des impôts directs**

A l'unanimité, la liste suivante va être proposée au directeur des services fiscaux qui statuera sur la nomination des 8 commissaires titulaires et des 8 commissaires suppléants :

DEGORGUE Marie-Christine	SKARZYNSKI Carol
RICHARD épouse PIETTE Isabelle	SIX Bernard
PENOT Georges	MATTEI Bruno
RICHARD Evelyne	CAPRON Bruno
APRILE Vanessa	SAMBON Amaury
WOLCZKO épouse BONARDEL Nathalie	THUMEREL Philippe
LOUSSOUARN Laurent	HUART Dimitri
CAMPEL Pascal	HAZARD Xavier

RICHARD Daniel	GAPENNE Yohann
AIT KEDDOUR Jocelyn	PRZYBYSZ Bruno
ANEJAR Abdrahim	POUTRAIN Jean-François
BILLET Hervé	MARTIN Eric
TOURNEMINE Christophe	RIVIERE Thomas
DAVROUX Olivier	SAMBON Sullivan
CARON Arnaud	BIDAULT Bernard
HAVEZ Henri	DELACOURT Martine

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de cette commission et qu'il n'a pas à figurer sur cette liste.

#### **16- Désignation délégué FDE62**

Madame GOUSSEN est désignée à la majorité des voix exprimées.

Votes pour : 22

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### **17- Désignation d'un représentant au CNAS**

Madame TOURNEMINE est désignée pour le collège des élus, Madame CACHERAT pour le collège des agents, à la majorité des voix exprimées.

Votes pour : 22

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### **18- Désignation du correspondant défense**

Madame GOUSSEN est désignée à la majorité des voix exprimées.

Votes pour : 22

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### **19- Désignation d'un référent élu en matière de sécurité routière**

Madame GOUSSEN est désignée à la majorité des voix exprimées.

Votes pour : 22

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### **20- Désignation d'un représentant au comité de suivi du site de NORTANKING**

Madame GOUSSEN est désignée membre titulaire, Monsieur PRZYBYSZ membre suppléant, à la majorité des voix exprimées.

Votes pour : 22

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### **21- Convention d'autorisation d'occupation des 3 petits marais à truite avec l'Ablette Annaysienne**

En accord avec les deux associations de pêche titulaires d'une convention d'autorisation d'occupation des marais annaysiens, une modification de la convention avec l'Ablette Annaysienne est autorisée à la majorité des voix exprimées (cette modification concerne l'autorisation de pêche au blanc dans les marais à truites).

Monsieur CAMPEL questionne sur la nécessité de carte fédérale pour pêcher à ANNAY. Monsieur le Maire informe le conseil que les démarches sont toujours en cours à ce sujet mais qu'il sera difficile d'avoir gain de cause au vu des communications de nos marais avec la Deûle.

Votes pour : 22

Abstentions : 4 (MM CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

#### **22- Créations / suppressions d'emplois**

Les créations / suppressions d'emplois suivantes, validées par le Comité Social Territorial réuni de 28 avril, sont autorisées par le conseil municipal :

- La suppression d'un emploi de gestionnaire catégorie B attachée à la Direction communale,
- La création d'un emploi d'assistante polyvalente, sur le grade adjoint administratif territorial de catégorie C,
- La création d'un emploi de directeur/trice territorial(e) sur le grade attaché principal de catégorie A,
- La création d'un emploi fonctionnel de Directeur/trice Général(e) des Services.
- La création de deux emplois à temps complet d'adjoint technique territorial de catégorie C
- La suppression 2 emplois à temps non complet d'adjoint technique territorial de catégorie C

Monsieur HOFFMANN questionne sur le nom des personnes qui vont passer à temps complet.

Monsieur BONARDEL indique que ces noms ne peuvent être donnés en réunion de conseil, mais qu'il pourra les obtenir en aparté.

Votes Pour : 21

Abstentions : 4 (MM. CRETEUR - DESCAMPS - HOFFMANN - CARLIER)

Contre : 1 (MM. CAMPEL)

### **23- Renouveaulement d'adhésion au dispositif 10 000 départs en vacances**

L'assemblée autorise, à l'unanimité, le renouvellement d'adhésion de la commune à hauteur de 250,00 € à l'association Vacances Ouvertes et décide de sa participation forfaitaire de 600,00 € au projet 10 000 départs en vacances qui permet aux annaysiens, éloignés des vacances, de pouvoir partir en bénéficiant d'une aide financière.

### **24- Déplacement temporaire de la salle des mariages**

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le transfert temporaire de la salle des mariages en la salle Brassens, Résidence des Aulnes, durant les travaux de mise en accessibilité et aux normes de la mairie ; désigne la salle Brassens, sise résidence des Aulnes, comme annexe de la Maison Commune durant la période rappelée ci-dessus ; autorise le transfert des feuilles du registre d'Etat Civil nécessaires par l'officier d'Etat Civil en charge le jour des célébrations, et confirme que les registres de l'état civil de l'année et les tables décennales seront conservées en toute sécurité en mairie.

### **25- Participations exceptionnelles championnat national extérieur de Tir à l'Arc**

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'accorder une aide exceptionnelle de 150 € aux familles de Théa AMELOT et de Jean-Luc RITEL pour leur participation au Championnat National Extérieur de tir à l'arc Ufolep qui se déroulera le 24 mai 2026 à Conty (Somme). Monsieur SAMBON informe le conseil que Théa est cette année championne régionale et 6<sup>ème</sup> nationale, que Jean-Luc est cette année champion régional et 2<sup>ème</sup> national.

### **26-Réponse à l'AAP « déchets abandonnés »**

Le conseil approuve, à l'unanimité, le principe de conventionnement en intégrant le groupement dont le mandataire sera la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et l'autorise à porter ce groupement en tant que mandataire, à signer la convention déchets abandonnés avec Citeo.

La séance est levée à 20 H 35.

Compte-rendu approuvé par le Conseil Municipal du 8 juin 2026.

Monsieur David KUSNIREK  
MAIRE

